




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2018-342**

Séance publique du

16 juillet 2018

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180716- lmc1137284-DE-1-1
Date de signature : 18/07/2018
Date de réception : mercredi 18 juillet 2018
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : ACQUISITION D'UN TABLEAU DE MARBEAU ET D'UNE AQUARELLE DE CLERIAN

Le 16 juillet 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10 juillet 2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Abbassia BACHI à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Maurice CHAZEAU à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Edouard BALDO, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

Excusés sans pouvoir :

Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Christian ROLANDO.
Secrétaire : Jean BOULHOL

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et
Attractivité
Musée Granet et ses annexes

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUILLET 2018

Nomenclature : 3.1
Acquisitions

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : ACQUISITION D'UN TABLEAU DE MARBEAU ET D'UNE AQUARELLE DE CLERIAN- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le musée Granet est régulièrement sollicité pour acheter des œuvres qui présentent un intérêt particulier afin d'enrichir notre connaissance de l'histoire de notre cité et servir de support à des expositions temporaires ou permanentes.

L'acquisition de ces œuvres par la Ville permet, par ailleurs de les soustraire à d'éventuelles pertes ou dégradations en étant intégrées aux collections inaliénables et imprescriptibles de la collectivité.

Afin de poursuivre cette politique d'acquisition, d'enrichir les fonds artistiques et historiques de la Ville, le musée Granet a reçu la proposition de la galerie La Nouvelle Athènes, d'acquérir deux œuvres à prix négociés pour enrichir la collection du musée Granet.

Il s'agit plus précisément:

- Un tableau de Philippe Marbeau au prix de 4 800 €

Cette huile peinte sur papier contrecollée sur toile est l'œuvre d'un artiste méconnu, Philippe Marbeau (1807-1861). Ce peintre est l'ami d'Emile Loubon (élève de Granet et qui deviendra le chef de file de l'Ecole Provençale) et s'installe à Aix en 1835. Le tableau proposé, « La Statue du Bon roi René à Aix-en-Provence » date aussi de 1835 et montre comment la statue du « bon roi », toute récente, de David d'Angers était environnée par le haut du cours à car-

rosses, futur cours Mirabeau, l'église des Oblats, dont on voit la façade principale, le début de la rue d'Italie et de la rue du Louvre, future rue Maréchal Joffre. Sur la gauche, détaillée par le peintre, la devanture de l'imprimerie-librairie de la maison Remondet alors réputée, avec des tableaux et des gravures et placards accrochés à même la façade de l'hôtel du Poët. Il s'agit là d'un magnifique document sur l'état de la Ville d'Aix dans le premier tiers du XIXe siècle.

- Une aquarelle de Thomas Clérian au prix de 1 000 €

Noël Thomas Joseph Clérian (1796-1843) est le fils d'un peintre qui fut aussi le premier directeur du musée et de l'école de dessin d'Aix-en-Provence au début du XIXe siècle. Clérian fils fut l'élève de Granet qui l'emmena en Italie et il fut de longues années l'assistant, le collaborateur, du peintre aixois, au point de réaliser des peintures et des aquarelles dans le genre de son maître. C'est le cas de cette aquarelle montrant un chevalier et un moine sous une arcade, à la fois thème et composition très proches de l'esprit de l'œuvre de Granet. Clérian développe un genre que l'on va qualifier de « troubadour » en lien avec le thème. Ce « Chevalier à la harpe » est signé et daté et nous informe du style de cet artiste en 1820. Le dessin est dédié à « Mlle Léontine de Parade » appartenant à une des vieilles familles aixoises dont l'hôtel particulier, rue de l'Opéra, existe encore. Les Parades étaient très liés à François-Marius Granet et à son ami Auguste de Forbin, premier Directeur des musées royaux.

Le prix qui en est demandé pour les deux tableaux s'élève à 5 800 €.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DIRE** que la Ville se porte acquéreur de ces œuvres ;
- **AFFECTER** les œuvres préalablement citées à l'inventaire du musée Granet ;
- **DIRE** que la Dépense correspondante sera imputée sur le budget du musée Granet, dont la nomenclature est : HC 999999A05, chapitre 322-2161-903 section investissement (ligne astre 4944), qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2018-342 - ACQUISITION D'UN TABLEAU DE MARBEAU ET D'UNE AQUARELLE DE CLERIAN-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

12. Philippe MARREAU (1807-1863)

La maison des Bœuf dans le fort à Alcazar-Vieux, 1835

Haute sur papier soutenu sur toile

59,5 x 48,5 cm

Signé et daté en bas à gauche *Marreau 35*



Alcazar-Vieux, Vue de la place Public, que l'on aperçoit de la maison des Bœuf à Alcazar-Vieux, vers 1835, Philippe Marreau.

Déterminé le Bon Roi Bœuf par ses yeux, Bœuf 1^{er} d'Alcazar à l'aide en l'absence de maître sergent. Au 17^e siècle, il offre le projet de l'Alcazar-Vieux où il s'installe avec son épouse, ses enfants et ses chiens. Le village est construit sur les ruines d'un fort. Au début des années 1830, le conseil municipal décide d'ériger le fort en musée. Le fort est rénové et le projet de la place est inscrit dans le plan de la ville. En 1835, Bœuf est un sergent dans le corps des ingénieurs. À cet effet, il est nommé à Alcazar-Vieux le 19 avril 1835. Bœuf est un sergent dans le corps des ingénieurs. À cet effet, il est nommé à Alcazar-Vieux le 19 avril 1835. Bœuf est un sergent dans le corps des ingénieurs. À cet effet, il est nommé à Alcazar-Vieux le 19 avril 1835.

En 1835, le peintre Philippe Marreau, originaire de Bénévent, vient de l'Alcazar à l'Alcazar. À cet effet, il est nommé à Alcazar-Vieux le 19 avril 1835. Bœuf est un sergent dans le corps des ingénieurs. À cet effet, il est nommé à Alcazar-Vieux le 19 avril 1835.

Il décide, en partant de l'Alcazar, de visiter la région des Orléans et la construction de la ville de Bénévent. Sur la route, un autre détail est le projet de la place. À cet effet, il est nommé à Alcazar-Vieux le 19 avril 1835. Bœuf est un sergent dans le corps des ingénieurs. À cet effet, il est nommé à Alcazar-Vieux le 19 avril 1835.

Les deux bâtiments en l'Alcazar, Philippe Marreau dessinés en 1835 et 1835. Bénévent de l'Alcazar de Bénévent. Sur la route, un autre détail est le projet de la place. À cet effet, il est nommé à Alcazar-Vieux le 19 avril 1835.



